



Réfléchis avant de publier!

Cela te concerne? Es-tu le sujet de la photo?



Demande l'autorisation à la personne AVANT de publier le contenu.
Réfléchis à ce que tu ressentirais si quelqu'un publiait une photo de toi sans ton accord.



Tu devrais respecter sa volonté et ne pas publier la photo sauf si la personne est contente que tu le fasses.
Comment réagiras-tu si quelqu'un publiait une photo de toi alors que tu n'en as pas envie?



As-tu demandé au sujet de la photo s'il est ok que la photo soit publiée?



Et cette personne t'a dit qu'elle était d'accord que tu partages la photo?



Alors tu peux publier la photo! N'oublie jamais de demander l'autorisation des personnes avant de partager une photo.



Alors partage la photo avec tes amis!



Réfléchis bien avant de publier ce type de contenu. Il serait peut-être judicieux de configurer tes paramètres de confidentialité afin de pouvoir limiter l'audience de la photo?



Cela pourrait-il être **mal interprété** ou **mal compris**?



Pour effectuer cela, tu trouveras des tas d'info à propos des paramètres de confidentialité sur www.clicksafe.be



Alors tu peux publier le contenu. N'oublie jamais que d'autres personnes peuvent copier la photo et l'utiliser à leur guise!